

TRANSMIS LE 21 DEC 2022
REÇU LE 21 DEC 2022
AFFICHÉ LE 21 DEC 2022
NOTIFIÉ LE 22 DEC 2022
PUBLIÉ LE 22 DEC 2022
FRANCONVILLE LE 22 DEC 2022

2022/...



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE FRANCONVILLE-LA-GARENNE
- 95130 -

SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU
15 DECEMBRE 2022

DÉLIBÉRATION N°16

OBJET : TECHNIQUES - MARCHÉ N°22BA38 - RÉNOVATION DES SANITAIRES ÉLÉMENTAIRES ÉPINE GUYON 1 ET 2 - LOT 2- AUTORISATION DONNÉE À MONSIEUR LE MAIRE DE SIGNER L'AVENANT N°1 DU LOT N°2.

Le nombre de Conseillers municipaux étant de 39,

L'an deux mil vingt-deux, le 15 du mois de décembre à 20 heures, le Conseil municipal, dûment convoqué par Xavier MELKI, Maire, s'est rassemblé en salle du Conseil Municipal en Mairie sous la Présidence de Xavier MELKI, Maire.

Groupe J'AIME FRANCONVILLE :

M. le Maire : Xavier MELKI.

Mesdames et Messieurs les Adjointes (*) : Marie-Christine CAVECCHI, Alain VERBRUGGHE, Claire LE BERRE, Patrick BOULLÉ, Dominique ASARO, Nadine SENSE, Frédéric LÉPRON, Jeanne CHARRIÈRES-GUIGNO, Étienne LE BÉCHEC.

Mesdames et Messieurs les Conseillers Municipaux (*) : Henri FERNANDEZ, Laurie DODIN, Roland CHANUDET, Franck GAILLARD, Florence DECOURTY, Bruno DE CARLI, Françoise GONZALEZ, Sophie FERREIRA, Hervé GALICHET, Stéphane VERNEREY, Ginette FIFI-LOYALE, Mohamed BANNOU, Michelle SCHIDERER, Alain MAKOUNDIA.

Groupe FRANCONVILLE ÉCOLOGIQUE ET SOLIDAIRE :

Madame la Conseillère Municipale (*) : Pasionaria ENEDAGUILA.

Groupe FRANCONVILLE EN ACTION ! :

Madame la Conseillère Municipale (*) : Françoise MENDY-LASCOT.

Groupe RASSEMBLEMENT POUR FRANCONVILLE :

Madame la Conseillère Municipale et Monsieur le Conseiller Municipal (*) : Florent BATIER, Océane USTASE.

ABSENTS (donnent pouvoir à) :

Groupe J'AIME FRANCONVILLE :

Xavier DUBOURG : Patrick BOULLÉ

Sabrina FORTUNATO : Florence DECOURTY

Marion WERNER : Claire LE BERRE

Thierry BILLARAND : Jeanne CHARRIÈRES-GUIGNO

Maryem EL AMRANI : Michelle SCHIDERER

Jacques DUCROCQ : Nadine SENSE

Rachel SABATIER-GIRAULT : Étienne LE BÉCHEC

Valentin BARTECKI : Xavier MELKI

Groupe FRANCONVILLE ÉCOLOGIQUE ET SOLIDAIRE :

Marc SCHWEITZER : Absent excusé

Yohan KAJDAN : Pasionaria ENEDAGUILA

Groupe FRANCONVILLE EN ACTION ! :

Vincent MULOT : Françoise MENDY-LASCOT

Secrétaire de séance :

Patrick BOULLÉ

Le Conseil Municipal, convoqué le 9 décembre 2022, s'est réuni en Mairie, salle du Conseil.

Le quorum étant réuni, le Conseil Municipal a pu valablement délibérer, les Conseillers présents, formant la majorité des membres en exercice. Conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, il a été procédé à la nomination d'un secrétaire choisi au sein du Conseil Municipal : Patrick BOULLÉ a reçu la majorité des suffrages et a été désigné pour remplir les fonctions de Secrétaire et il les a acceptées.

(*) Par ordre du tableau et par groupe



Ville de Franconville la Garenne (95130)
Direction des Services Techniques

CONSEIL MUNICIPAL DU 15 DECEMBRE 2022 DÉLIBÉRATION N°16

OBJET : : TECHNIQUES - MARCHÉ N°22BA38 - RÉNOVATION DES SANITAIRES ÉLÉMENTAIRES ÉPINE GUYON 1 ET 2 - LOT 2 VENTILATION PLOMBERIE ÉLECTRICITÉ - AUTORISATION DONNÉE À MONSIEUR LE MAIRE DE SIGNER L'AVENANT N°1 DU LOT N°2.

Le Conseil Municipal

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L 2121-12 et L 2121-13,

VU le Code de la Commande Publique et notamment ses articles L.2194-1, R.2194-2 et suivants,

VU la décision n°22-265 du 21 juin 2022 relative à l'attribution du marché n°22BA38—Rénovation des sanitaires élémentaires Epine Guyon 1 et 2 lot 2, d'un montant global et forfaitaire de 138 737,77 € HT soit 166 485,32 TTC

CONSIDÉRANT les travaux supplémentaires, demandés par la Ville, pour le remplacement des cuvettes enfants par des cuvettes adultes, la modification de la hauteur des urinoirs, la fourniture et la pose de 4 radiateurs, ainsi que la fourniture et la pose de lave main dans les W.C PMR

CONSIDÉRANT qu'il résulte de ces dispositions une plus-value de 20 646,97 € HT soit **24 776,36 € TTC** du montant initial du marché,

CONSIDÉRANT qu'à ce titre, il y a lieu d'établir un avenant n°1 au marché, dont le titulaire est l'Entreprise CLIMATER MAINTENANCE Ile – De - France– Sise 3/5 rue des Deux Communes – 94500 CHAMPIGNY – SUR - MARNE

APRES l'avis de la Commission « Urbanisme/Travaux/Transports/Développement Durable » en date du 1^{er} décembre 2022 et de la Commission "Finances et Intercommunalité" en date du 8^r décembre 2022,

ENTENDU l'exposé du rapporteur

Après en avoir délibéré, à l'unanimité des votants, le Conseil municipal



Question n°16 du CM du 15/12/2022 – P 2/2

Article 1 : APPROUVE les conclusions de l'avenant n°1 du marché n°22BA38 relatif à la rénovation des sanitaires élémentaires Epine Guyon 1 et 2 lot 2 actant la réalisation de travaux supplémentaires et le nouveau montant du marché s'établissant à 138 737,77 € HT soit **166 485,32 € TTC**, résultant d'une augmentation de 20 646,97 € HT soit **24 776,36 € TTC**, soit une plus-value de 17,48 % du montant initial du marché.

Article 2 : AUTORISE Monsieur le Maire à signer l'avenant n°1 avec l'Entreprise CLIMATER MAINTENANCE ILE – DE – FRANCE – Sise 3/5 rue des Deux Communes – 94500 CHAMPIGNY – SUR - MARNE, y compris toutes décisions d'acceptation et de cession de créance.

Article 3 : DIT que les dépenses relatives à ce marché sont imputées sur la nature 21351, la fonction 213 du budget communal.

Article 4 : PRÉCISE qu'en application des dispositions des articles R.421-1 à R.421-5 du code de justice administrative, cette délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Cergy Pontoise dans un délai de deux mois à compter de la mesure de publicité de cette délibération.

Article 5 : PRÉCISE que le Maire et/ou le Comptable Public, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente délibération.

POUR EXTRAIT CONFORME
Xavier MELKI
 Maire de Franconville,
 Conseiller Régional d'Ile-De-France



À l'unanimité des votants

Pour : 38 voix

Contre : 0 voix

Abstention : 0 voix

22 DEC 2022
 Pour l'avis du Maire
 L'Adjoint Maire



Caractère Exécutoire
 Jeanne Charvillat - Guérol

Acte à classer**DEL15122022Q16**

1 **2** **3** **4**
En préparation En attente retour > AR reçu < Classé
Préfecture

Identifiant FAST : ASCL_2_2022-12-21T15-42-54.00 (MI242132895)**Identifiant unique de l'acte :**

095-219502523-20221215-DEL15122022Q16-DE (Voir l'accusé de réception associé)

Objet de l'acte : TECHNIQUES - MARCHÉ N.22BA38 - RÉNOVATION DES SANITAIRES ÉLÉMENTAIRES ÉPINE GUYON 1 ET 2 - LOT 2 - AUTRISATION DONNÉE À MONSIEUR LE MAIRE DE SIGNER L'AVENANT DU LOT N.2.

Date de décision : 15/12/2022**Nature de l'acte :** Délibération

Matière de l'acte : 1. Commande Publique
1.1. Marchés publics
1.1.8. avenant
1.1.8.1. travaux

Acte : 16 - TECH - Avenant1 EPG Sanitaire **Multicanal :** Non
lot N°2 Climater.PDF

Groupe émetteur de l'acte : DGS

Classer

Annuler

Préparé

Date 21/12/22 à 15:42

Par **SADEQ Fatiha****Transmis**

Date 21/12/22 à 15:42

Par **SADEQ Fatiha****Accusé de réception**

Date 21/12/22 à 16:54

